

RELAIS 59

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MAI 2016

RAPPORT MORAL

Depuis sa dernière Assemblée Générale la vie interne du Relais 59 a été perturbée du fait des soucis de santé de sa Directrice ainsi que de l'indisponibilité prolongée des locaux de la rue Rondelet. Mais cela est maintenant derrière nous et nous paraît de bien peu d'importance quand on pense à ce qui s'est passé à l'extérieur du Relais, en Novembre à Paris ou en Mars à Bruxelles pour ne citer que les événements les plus proches de nous.

On peut alors se poser la question : qu'est-il possible de faire dans un centre social comme le nôtre pour que la peur n'aggrave pas les coupures qui existent dans notre société, que peut-on faire pour maintenir l'envie, la volonté de vivre ensemble ? Nous pouvons beaucoup.

Beaucoup si nous maintenons le Relais 59 comme un endroit où l'on n'a pas peur de venir comme on est, où on sait qu'on sera respecté, où on pourra dire ses envies, ses craintes, ses espoirs. Pas un endroit où on se réfugie pour échapper au monde extérieur, mais un endroit qui permet d'essayer de l'améliorer, à la petite échelle qui est la nôtre, à partir de la confiance en soi et en les autres que l'on peut acquérir et renforcer en fréquentant un centre social.

Fréquentation qui n'est pas seulement l'utilisation de ses services, ce qui place en situation de demandeur et donc d'infériorité, ce qui ne permet pas d'échanger ou de changer quoi que ce soit, mais fréquentation qui est aussi l'occasion de discussions, d'échanges d'opinions ou de savoirs, de propositions, d'actions.

Cette fréquentation devrait se traduire, pour les personnes qui sont d'accord avec les buts du Relais 59 et qui veulent soutenir son action, par l'adhésion à l'association Relais 59 et par la participation à son Assemblée Générale. Celles et ceux qui écoutent la lecture de ce rapport moral ont déjà accompli ce geste et je les en remercie. Mais ils peuvent faire plus, à la mesure de leurs possibilités. Présenter sa candidature pour devenir membre du Conseil d'Administration du Relais, bien sûr, mais aussi participer, quand on vous le proposera, à la préparation de notre Projet Social. Ce projet social, qui fixera les priorités du Relais 59 pour les années 2017 à 2021, devra être envoyé en juin 2017 à la Caisse d'Allocations Familiales qui devra l'accepter pour que notre Centre Social continue à exister. C'est votre participation qui permettra à ce Projet Social de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des habitants de notre quartier, et ainsi de justifier la poursuite de notre existence.

Michel Deyme

